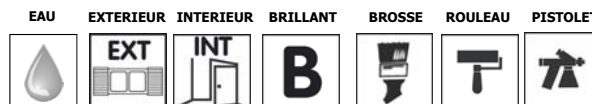


CAPITOLE AQUA BRILLANT

**LAQUE BRILLANTE TENDUE
A BASE DE RESINE ACRYLIQUE ET
POLYURETHANE EN EMULSION**



« Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions) »



DEFINITION

Peinture brillante formulée à base de résines acryliques et polyuréthanes en phase aqueuse.
Aspect brillant tendu.

DESTINATION

- Intérieur/Extérieur.
- Travaux neufs et de rénovation.
- Bois et dérivés, bétons et dérivés, plâtres et dérivés, anciennes peintures adhérentes, métaux ferreux recouverts par un primaire antirouille.
- Particulièrement adaptée à la mise en peinture de portes intérieures soumises aux rayures et aux lessivages intensifs.

PROPRIETES

- Aspect brillant tendu.
- Séchage rapide.
- Bon pouvoir couvrant et garnissant.
- Rendement élevé.
- Application et entretien faciles.
- Excellente dureté et grande blancheur.
- Bonne résistance aux rayures et aux lessivages.
- Excellente Résistance aux U.V.
- Bonne résistance aux produits chimiques ménagers.
- Mise à la teinte avec notre système de colorimétrie **MIXOVA**.
- Taux C.O.V. réduit (conforme aux normes européennes 2010).

CARACTERISTIQUES

Aspect du film	Brillant
Aspect en pot	Liquide légèrement gélifié.
Extrait sec Volumique	47%.
Extrait sec Pondéral	58%.
Masse Volumique (NF EN ISO 2811-1)	1,27 Kg/dm ³ .
Point éclair	Néant
Séchage	Sec : 2-3 heures. Recouvrable : 12 heures.
Rendement (NF T 30-073)	12 -14 m ² /L suivant porosité du support.
Teintes en stock	Blanc et Incolore
Conditionnements	1 L - 3 L - 12 L.
Conservation en stock	12 mois en emballage d'origine non ouvert.
Classification AFNOR (NF T 36-005)	Famille I classe 7b2/6a.
Directive C.O.V (2004/42/CE)	Valeur limite en UE (cat.A/b) : 100 g/l (2010) Ce produit contient au maximum < 5 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants MIXOVA lors d'une mise à la teinte.





CAPITOLE AQUA BRILLANT

MISE EN OEUVRE

- **MATERIEL D'APPLICATION** Brosse, rouleau (microfibre poils ras), airless.
- **DILUTION** Prêt à l'emploi, dilution possible jusqu'à 3% d'eau selon la porosité du support, matériel utilisé et température extérieure.
- **NETTOYAGE** A l'eau immédiatement après utilisation.
- **SUPPORTS**
Intérieur/Extérieur
 - Bois et dérivés.
 - Métaux ferreux recouverts par un primaire antirouille.
 - Plâtres et dérivés
 - Bétons et dérivés.
 - Anciennes peintures adhérentes.
 - Autres supports, nous consulter.
- **PRECAUTIONS D'EMPLOI**
 - Tous travaux préparatoires et de mise en oeuvre seront réalisés selon les règles de l'art et conformément à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1).
 - Ne pas appliquer à des températures < 5°C ou >35°C et à un taux d'hygrométrie >75%.
 - Ne pas appliquer en présence d'exsudations, résines ou essences, de fendillements et déformations du bois, de défauts d'assemblage, de dégradations ou d'humidité.

SUPPORTS	PRIMAIRE	FINITION
Bois et dérivés	Dégraissage si bois exsudant - 1 couche d'impression : CAPITOLE CLASSIC IMPRESSION ou NOVAFOND ou toute autre impression adaptée.	2 couches de CAPITOLE AQUA BRILLANT (2 couches directes sur Bois satiné)
Support poreux Plâtres et dérivés Bétons et dérivés	Elimination éventuelle des parties non adhérentes - 1 couche d'impression : CALANQUE IMPRESSION ou toute autre impression adaptée.	
Métaux ferreux non recouverts	Dégraissage - Elimination des traces éventuelles de rouilles - 1 couche de PRIMAIRE ATOUT DE CAPITOLE ou de tout autre primaire antirouille.	
Anciennes peintures adhérentes	Dégraissage - matage nécessaire par ponçage si surface satinée ou brillante.	

HYGIENE ET SECURITE

Ce produit ne présente pas de danger selon la directive 88/379/CE.

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur demande ou sur notre site internet : www.peintures-innova.fr

Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans les eaux naturelles et dans la terre.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou la fiche de sécurité.

N° appel CENTRE ANTIPOISON MARSEILLE : 04 91 75 25 25



La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.